

Lettre ouverte à MM. Christophe Büchi, a. correspondant NZZ en Suisse romande et Roberto Bernhard, a. correspondant NZZ près du Tribunal fédéral

Messieurs,

Les contraintes d'une « lettre de lecteur » dans le quotidien « 24 Heures » ne m'ont pas permis de répondre de manière circonstanciée aux invectives convergentes – et je présume orchestrées - que vous avez fait publier dans le même journal à la suite de mon « Opinion » sous le titre : « Imposture thurgovienne et anarchie alémanique ». La manière hypersensible, lénifiante même, et de la part de Büchi odieusement personnalisée, (Titre : « Quand José Ribeaud dérape », 24 Heures 20.4.2016) dont vous avez réagi aux faits avérés que j'ai présentés dans le contexte de ce que les journaux romands appellent communément « la guerre des langues » montre à quel point il vous est difficile, comme représentants de la majorité alémanique, d'accepter des critiques auxquelles nous, communautés latines minoritaires, sommes habituées. Ainsi, on ne vous a guère entendu lorsque la « Weltwoche » a traité les Romands de paresseux, buveurs, dépensiers, et d'autres amabilités du même acabit. Même silence tonitruant lorsque Christoph Blocher a prétendu que les Romands sont dépourvus de conscience patriotique fiable : « *Die Welschen hatten immer ein schwächeres Bewusstsein für die Schweiz !* »

Vous qui avez le grand avantage et l'indéniable mérite de connaître les mentalités de part et d'autre de la Sarine, pourquoi vous est-il si douloureux de reconnaître que l'usage croissant et généralisé du *Mundart* altère et même paralyse le dialogue interlinguistique ? Pourquoi conforter vos lecteurs dans l'illusion que les affronts faits aux minorités latines n'aggravent pas la détérioration des liens confédéraux, indispensables à la compréhension réciproque et à la cohésion nationale ?

Mon engagement de longue date en faveur de nos langues nationales (pas seulement le français, mais aussi l'italien, l'allemand et le romanche) est motivé par la crainte d'un progressif et pernicieux délitement du dialogue confédéral. Vous n'avez manifestement pas encore réalisé que la multiplication des offenses faites par les Alémaniques aux minorités latines représente une bombe à retardement. Vos réactions indignées et votre hypersensibilité au thème du *Schwyzertütsch* vous empêchent d'appréhender la réalité et vous bercent de l'illusion que *tout va bien madame la marquise !*

Cet irréalisme m'incite à préciser mon constat et mes critiques.

- 1) Contrairement à ce que vous me reprochez, je n'ai jamais demandé que les Alémaniques renoncent à leurs dialectes, élément constitutif de leur identité régionale. Au contraire, dans mes livres, articles, interviews, conférences, je ne cesse de répéter que j'ai un profond respect pour les peuples qui, comme les Alémaniques, préservent et pratiquent leurs dialectes. Je regrette, pour ma part, que le patois jurassien que je comprends bien à défaut de le parler couramment, ne survive que grâce à de rares passionnés. Notez cependant que dans le sud du Bade-Wurtemberg, les dialectes (Bodensee Alemannisch

et Südalemannisch) sont en voie de disparition. En Bavière et en Autriche les « bayrischen Mundarten » ne se pratiquent ni à la télévision et ni dans la vie publique. On ne peut cependant pas prétendre que cela fragilise ou travestit l'identité de ces populations germanophones. Les Tessinois aussi sont attachés à leur dialecte, mais il n'est parlé ni dans les médias audiovisuels publics, ni au parlement et surtout pas à l'école obligatoire ou en présence de non italophones. L'écrivain franco-libanais Amin Maalouf explique dans « *Les identités meurtrières* », qu'une identité qui se manifeste de manière ostentatoire et par opposition à d'autres peuples devient discriminante, intolérante, exclusive et chauvine.

2) Ma critique concerne exclusivement la progression ininterrompue et irrépressible des dialectes alémaniques dans les relations avec les administrations publiques, dans les discours officiels de nos ministres, les médias audiovisuels, les écoles enfantines et primaires jusque dans les églises, à l'armée et dans certains séminaires à l'université. Cette situation est calamiteuse pour les jeunes autochtones et les migrants scolarisés en Suisse alémanique. Ils maîtrisent si mal l'allemand qu'ils en font un complexe. Elle est décourageante pour les Latins qui s'efforcent d'apprendre toujours plus tôt et toujours mieux l'allemand standard dans le but de dialoguer avec vous. Plusieurs Romands m'ont affirmé que leur candidature à des postes en Suisse alémanique avait été éliminée parce qu'ils ne parlaient pas *Schwyzertüütsch*. Il s'avère, en outre, que le dialecte crée des chasses gardées dans certains départements fédéraux.

3) Est-il admissible que la présidente de la Confédération – en l'occurrence Mme Doris Leuthard - prononce un discours de 1^{er} Août sur la place publique à Zurich en dialecte alémanique ? Que le président du gouvernement nidwaldien, M. Res Schmidt, refuse, en octobre 2014, de s'exprimer en *Hochdeutsch* dans un bref débat qu'il a eu avec moi durant l'émission « 10 vor 10 » ? Que la Conseillère fédérale Simonetta Sommaruga soit contrainte de répondre en *Schwyzertüütsch* au journaliste qui l'interroge pour la TV alémanique ? Que des enseignantes allemandes de jardins d'enfants soient mises devant le choix d'apprendre le *Mundart* ou de quitter leur poste ? Que les prévisions météorologiques soient présentées en différents dialectes à la TV dans un pays multilingue et dont une partie non négligeable de ses habitants vit du tourisme, en particulier de touristes germanophones qui constituent le plus important contingent de nos hôtes étrangers ? Je pourrais citer de nombreux autres exemples aussi incongrus que ceux-là.

4) En matière de provocation, il y a pire : La conseillère nationale Verena Herzog, UDC, à la pointe du combat contre le français en primaire en Thurgovie, a eu l'outrecuidance de proposer que les enfants de toute la Suisse apprennent l'anglais comme première langue étrangère. C'est ainsi, clame cette arrogante ultranationaliste dans une interview au *Blick*, que l'on comblera le Röstigraben. Personne, en Suisse alémanique, ne trouve cette assertion désinvolte et absurde.

5) Personne ne relève non plus la contradiction entre l'exclusion de l'allemand de l'école enfantine et le handicap pour les jeunes élèves que représente le *Mundart* dans les premières années de l'école primaire. Les autorités politiques – pas seulement en Thurgovie – et les enseignants qui préconisent une seule langue étrangère en primaire prétextent que les élèves sont surchargés puisque la première langue étrangère est l'allemand, aussi bien pour les enfants autochtones que pour les migrants. Ces défenseurs patentés du dialecte avouent donc que l'utilisation du *Mundart* jusqu'aux premières années de l'école obligatoire les incitent à exiger le bannissement du français au degré primaire. Un tel psychodrame n'existe pas au Tessin où les élèves apprennent trois langues (l'allemand, le français et l'anglais), ni en Suisse romande où l'allemand est introduit partout dès la 2^e ou la 3^e année primaire et l'anglais en 5^e. L'apprentissage de deux langues en primaire est la règle aussi dans la plupart des pays européens. En Finlande, par exemple, tous les élèves apprennent le suédois, langue maternelle d'une petite minorité (5,1 % de la population). Par respect pour cette minorité et pour stimuler le dialogue interlinguistique.

6) En Thurgovie, à Nidwald, à Zurich et pratiquement dans tous les cantons alémaniques où le combat contre le français en primaire fait rage, on prétend qu'il suffira d'intensifier les échanges entre élèves de part et d'autre de la Sarine pour compenser le temps perdu. J'ai suivi de tels échanges d'élèves romands à Winterthur et à Schaffhouse. L'expérience est décevante. Les Alémaniques répugnent à parler en *Hochdeutsch* de sorte que les enfants romands entendent le *Mundart* à longueur de journée. Ils ne font aucun progrès dans la langue qu'ils croyaient pouvoir pratiquer. D'ailleurs tout séjour linguistique de moins de six semaines est inopérant. Voilà pourquoi, la perspective d'une augmentation des échanges est un leurre.

7) Autre argument spécieux : en repoussant l'enseignement du français en secondaire, on dispose de maîtres plus compétents, mieux préparés par des études universitaires. Affirmation trompeuse elle aussi. Elle est démentie par la décision prise en catimini par la direction de l'Université de Zurich de ne pas repourvoir la deuxième chaire de littérature française moderne après le départ à la retraite du titulaire actuel. Il y a quelques années, cette même université avait déjà supprimé les cours de littérature suisse francophone. À chaque fois, elle évoque des raisons économiques et assure que cela n'affectera pas la qualité des cours. Vingt-et-un professeurs des universités de Neuchâtel, Lausanne, Genève, Fribourg, Bâle et Berne ont exprimé dans une lettre (citée par la NZZ le 21.6.2016) au Conseiller fédéral Alain Berset, ministre de l'Intérieur, leur forte préoccupation. Ils considèrent que les autorités académiques zurichoises font la démonstration de leur profonde indifférence quant à la formation de leurs étudiants. « Par cette décision, l'Université de Zurich emboîte le pas à un mouvement général de démontage de l'enseignement du français en Suisse alémanique et cela à tous les niveaux ». Ce geste menace, selon eux, la cohésion nationale.

8) Au même moment, le Grand conseil zurichois balayait un postulat d'un député radical préconisant l'utilisation de la méthode immersive d'enseignement du français, par exemple aux leçons de biologie. Comment voulez-vous que les élèves alémaniques des degrés primaires et secondaires soient motivés à apprendre le français – ou l'italien – quand ils entendent à longueur de discours politiques et quand ils lisent dans la presse écrite que ces langues sont ringardes mais qu'il faut pourtant se résoudre à s'y initier par obligation et non par intérêt ? Au Grand conseil soleurois, un député UDC a tout bonnement proposé l'élimination des langues étrangères du programme de l'école primaire ! Dans plusieurs cantons de Suisse orientale et centrale, notamment à Zurich, St-Gall, Glaris, Schwyz, Appenzell Rhodes-Extérieures, les autorités politiques remettent en cause l'enseignement du français en primaire en marge du « Plan d'études 21 ». Le français a déjà disparu du primaire en Thurgovie, à Uri et en Appenzell Rhodes-Intérieures. Par ailleurs, des initiatives populaires ont abouti ou sont en gestation visant à supprimer une langue étrangère, le français évidemment. Face à une telle cacophonie, comment voulez-vous réaliser l'harmonisation scolaire pour enfin adapter les programmes aux exigences de la mobilité des familles et abolir un localisme anachronique à l'heure de la mondialisation et sur un territoire aussi restreint que la Suisse alémanique ? N'en déplaise aux nostalgiques du provincialisme, la partie francophone a, elle, réalisé le *plan romand de la formation* conformément au concordat HarmoS applicable à tous les cantons suisses.

9) « Ce serait un aveu de faillite du miracle suisse si les cantons alémaniques décidaient de commencer en primaire avec l'anglais et d'abandonner le français », ainsi s'exprimait l'écrivain Charles Lewinsky aux journées de la littérature suisse au salon du livre à Leipzig, le 7 mars 2014. Le conseiller d'Etat valaisan Oskar Freysinger a raison de rappeler à ses coreligionnaires en politique l'impérieuse nécessité de commencer par l'apprentissage d'une langue difficile – et nationale – le français. L'anglais, indispensable aussi, viendra ensuite. Les partisans alémaniques d'une seule langue en primaire évoquent la surcharge des élèves, l'insuffisance de formation des enseignants et la nécessité économique de donner la primauté à l'anglais sur le français ou l'italien. Ils feignent d'ignorer l'élément le plus déterminante pour préserver la coexistence harmonieuse entre la majorité alémanique et les minorités latines. Il s'agit des raisons politiques et confédérales invoquées par des personnalités romandes, alémaniques et tessinoises. Je vous accorde que la cohésion intérieure ne repose pas uniquement sur l'apprentissage des langues nationales. Néanmoins, l'histoire de la Confédération et les exemples des disputes linguistiques en Belgique, en Catalogne, aux Balkans et ailleurs montrent à l'évidence que la paix des langues est la pierre angulaire de la maison commune de pays plurilingues et multiculturels. Comme le répète le professeur François Grin, « les cantons doivent manifester par leurs efforts pour l'enseignement des langues nationales qu'ils sont partie prenante d'un projet politique commun ». Cette communauté de destin, cette « Willensnation » clamée par les Alémaniques implique de leur part des égards particuliers envers les minorités linguistiques. *La démocratie*, constatait Camus, *ce n'est pas la loi de la majorité, c'est le respect des*

minorités. Il est surprenant de devoir rappeler aux Alémaniques leurs responsabilités politiques et patriotiques dans ce délicat dossier. C'est précisément à cette responsabilité que se référait Christoph Blocher lorsqu'il constatait dans une motion, en 1988, que « l'utilisation inconsidérée du dialecte menace la paix des langues en Suisse » (Der rücksichtslose Gebrauch der Mundart gefährdet den Sprachfrieden in der Schweiz). Alors conseiller national, Blocher invitait instamment le Conseil fédéral à soutenir financièrement les associations qui encouragent la pratique de l'allemand (Hochdeutsch). On sait qu'entre-temps le tribun nationaliste a tourné casaque entraînant dans son sillage ses affidés populistes qui ne jurent plus que dans un des innombrables « Schwyzertüütsch » régionaux devenus le ciment du mur du repli identitaire. À Christoph Büchi qui doute de cette diversité, je recommande vivement la consultation du « Kleiner Sprachatlas der deutschen Schweiz » (Verlag Huber, 2010) établi par l'Université de Zurich. Il comprend 120 cartes illustrant l'extraordinaire diversité du *Mundart*. Il y a mieux, le « Sprachatlas der deutschen Schweiz » paru en huit volumes entre 1962 et 1997 présente cette variété de dialectes au moyen de 1500 cartes !

Quand on fait remarquer aux Alémaniques qu'ils créent des obstacles au dialogue confédéral en pratiquant une kyrielle de dialectes et en renonçant à harmoniser l'enseignement des langues étrangères comme l'exige d'ailleurs la Constitution fédérale, ils se braquent. Le sujet est décidément tabou et ceux qui enfreignent la loi du silence sont tout de suite qualifiés de « jacobins », ce qui, dans leur esprit, est la pire injure de leur arsenal anti-français.

Pour éviter la dérive des régions linguistiques et l'intervention de la Confédération afin d'exiger que les cantons alémaniques récalcitrants obtempèrent, pour épargner ensuite à la Suisse la périlleuse épreuve d'une votation fédérale, il serait urgent de trouver un compromis que satisfasse autant que possible la majorité alémanique et les minorités latines. Hélas, il ne faut rien attendre d'institutions dont la vocation première est le dialogue confédéral, telle que la Nouvelle Société Helvétique - Rencontres Suisses engoncée dans une léthargie paralysante ou l'Institut suisse du plurilinguisme dont la direction préfère utiliser les deniers publics pour organiser des forums internationaux plutôt que de promouvoir, comme elle le devrait, les langues nationales. C'est ainsi que, par obstination, par désinvolture, par manque de sensibilité et de pragmatisme, nous allons droit dans le mur de l'incompréhension, de la méfiance, de la désunion.

Croyez, Messieurs, à ma disponibilité pour rechercher une sortie à cette impasse, avec vous et avec d'autres personnes qui partagent nos préoccupations.

Herzliche Grüsse

José Ribeaud